



# Une piscine, c'est bien agréable...

**Les baignades sont à l'été ce que le ski est à l'hiver !**

**Certains vont sur les plages publiques ou au bord de la mer pour profiter de l'eau et du soleil.**

**D'autres restent tout simplement chez eux et se rafraîchissent dans la piscine de leur jardin !**

**Si vous faites partie de cette dernière catégorie, nous aimerions attirer votre attention sur certains points que vous connaissez, bien sûr, mais qui sont souvent négligés ou oubliés !**

## Les assurances

Avez-vous vérifié dernièrement les clauses d'assurance qui se rattachent à votre piscine ? Il y a eu des changements au cours des dernières années. Il faut d'abord distinguer entre les piscines hors terre et les piscines creusées.

## Les piscines hors terre

Auparavant, les piscines hors terre étaient couvertes par les garanties de base des contrats d'assurance. Ce n'est maintenant plus le cas et cela, chez la grande majorité des assureurs. Votre piscine doit dorénavant être assurée par le biais d'un avenant spécifique. Mais, attention, vérifiez bien les couvertures accordées, car les protections peuvent varier d'un assureur à l'autre. Cela concerne, notamment, la valeur de votre piscine et les règles d'indemnisation. Certains avenants, mais pas

 <p><i>Paroles Vivantes</i> Diplomates autochtones au 18<sup>e</sup> siècle 4 mai au 9 septembre 2001</p> <p>CBC   Archives nationales du Canada</p> <p> TRIMARK présente <b>Krieghoff</b> des paysages en héritage 22 juin au 8 octobre 2001</p> 	 <p><b>MUSÉE McCORD</b></p> <p>690, rue Sherbrooke O, Montréal, Métro McGill ou autobus 24 Tél. : (514) 398-7100, poste 234 www.musee-mccord.qc.ca</p> <p><b>La Presse</b> <b>The Gazette</b> <small>www.lapresse.ca</small></p>	<p><b>Simplement Montréal</b> COUP D'ŒIL SUR UNE VILLE UNIQUE</p> 
---	---	--



Votre piscine est-elle couverte en cas de dégâts causés par le gel ou le dégel? C'est à vérifier.

tous, incluront les dégâts causés par le gel ou le dégel ou les dommages causés par le vandalisme.

### Les piscines creusées

Le cas est différent car tout dépend de votre contrat. Votre piscine creusée peut être couverte, parce qu'étant installée en permanence et d'une façon définitive, elle est considérée par certains assureurs comme faisant partie du contrat de base. Mais, ce

n'est pas une règle générale adoptée par toutes les compagnies.

### Dans le doute, vérifiez!

Ne prenez pas de risques inutiles; vérifiez votre contrat d'assurance et, si vous avez le moindre doute, appelez votre agent; il saura exactement vous dire ce qu'il en est, en fonction de votre situation et de votre contrat. Il ne faut jamais oublier que l'important, ce n'est pas uniquement d'être assuré mais, surtout, d'être BIEN ASSURÉ! Cela peut faire une grande différence.

### Les règles élémentaires de prudence

Est-il nécessaire de rappeler les règles de la plus élémentaire prudence concernant les baignades? Il faut le croire puisque, chaque année, on enregistre des accidents douloureux qui auraient pu être évités! La prévention, c'est bien souvent répéter ce que l'on connaît déjà, juste pour amener un instant de réflexion salutaire à un moment décisif!

Tout d'abord, assurez-vous que votre piscine ne peut être accessible à des jeunes enfants qui n'ont pas conscience du danger. Les règlements municipaux qui régissent les piscines peuvent varier d'une municipalité à l'autre. Même s'ils sont respectés, ils sont parfois peu exigeants et il suffit d'une négligence pour qu'un accident arrive.

Enlever ou relever une échelle d'une piscine hors terre, même si la piscine est clôturée, constitue une mesure de prudence qui n'est pas difficile à suivre et qui peut éviter bien des accidents.

Surveillez les enfants. Ce n'est pas parce que la piscine est peu profonde, qu'ils ne peuvent pas se blesser ou se noyer. Dites-vous bien que cela ne prend que quelques secondes pour que le pire se produise! Un petit regard de temps à autre n'est pas suffisant. Est-il besoin de continuer? Vous savez les règles à suivre, autant pour les enfants que pour les adultes. Pensez-y sérieusement pour profiter pleinement et en toute sécurité de votre été au bord de l'eau! ✱

— François Gauthier

# NOS CLIENTS VOIENT LA VIE DE FAÇON PLUS SEREINE









ASSURANCES Automobile Habitation Protection juridique



pourquoi

Simplement parce que chez nous, vous avez droit à une protection et à une assistance qui vont au-delà de celles offertes.

Rien ne vaut le service de La Capitale assurances générales : rapide, sûr, direct et sans intermédiaire. Nous devons la réputation de notre service au professionnalisme de nos conseillers.

Renseignez-vous, sans obligation de votre part, vous pourriez être surpris par la différence des prix et de nos protections.

**Composez le 1 888 522-2748.**

Le seul assureur à vous offrir la **sérénité** du programme CAP.



CAP  
Capitale Assistance  
PRIORITAIRE

**La Capitale**  
assurances générales

SÛR ET DIRECT

CABINET EN ASSURANCE DE DOMMAGES